

Conseil communal du 25 avril 2024 – Gemeenteraad van 25 april 2024

Question orale de M. Loïc Fraiture, conseiller communal, concernant « La réforme des services de l'hôpital Molière »

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB*PVDA – Il y a quelques semaines les travailleurs de l'hôpital Molière ont reçu un courrier de la direction annonçant un « groupement » avec Saint-Pierre ainsi que des « changements importants ». Elle précise avoir « rédigé les pourtours » de cette nouvelle collaboration et obtenu « l'accord » de « tous les partenaires, actionnaires et médecins ». Pour rappel, Saint-Gilles est actionnaire de l'hôpital.

Pouvez-vous nous présenter ces changements ?

Qu'en sera-t-il du personnel ?

Quel sera le sort du service des urgences, en particulier la nuit ? Une partie du personnel craint sa fermeture. Cela signerait la disparition d'un service de proximité très utile à notre population.

M. Jean Spinette – bourgmestre – En 2019, la loi fédérale sur les hôpitaux et établissements de soins a instauré l'obligation pour tout hôpital de faire partie d'un réseau locorégional. L'hôpital Molière-Longchamp, que j'ai l'honneur de présider, et les autres centres hospitaliers du réseau Iris se sont regroupés avec le HUB Érasme, lié à l'ULB. De plus, à l'époque, nous avons été associés au Chirec, dans un sous-groupe. Nous avons loyalement coopéré avec eux dans ce cadre. Malheureusement, au cours de cette collaboration, les membres du comité de direction et les personnes chargées des discussions sur les rapprochements n'ont pas toujours été rassurés sur les possibilités de développer une activité commune non concurrentielle, en particulier dans le contexte du redéploiement de la clinique Cavell sur un site hospitalier réanimé.

Au lendemain de la crise sanitaire, le secteur hospitalier s'est retrouvé dans une situation économique difficile (cf. les rapports Maha). Compte tenu de la limitation des n^{os} Inami, de la crise de la vocation du personnel soignant, notamment infirmier, il s'avère extrêmement compliqué pour un hôpital d'offrir toutes les spécialités, alors que certaines sont en pénurie. Pour maintenir des hôpitaux, dans un secteur ultra-concurrentiel, il faut assurer une certaine attractivité, y compris financière. Notre hôpital, à l'instar des établissements des communes partenaires, a toujours été particulièrement prudent. Néanmoins, à défaut d'un contre-financement public d'autres niveaux de pouvoir, les

instances dirigeantes prévoient une augmentation des déficits. En effet, ce ne sont pas les communes du réseau Iris sud qui vont pouvoir combler l'insuffisance des subsides hospitaliers. Et l'aventure hospitalière de communes comme la nôtre, qui s'honorent d'avoir développé, avec leur CPAS, des réseaux hospitaliers, est en danger. Ce risque est connu et nous avons attiré l'attention de toutes les autorités. Grâce à un pool de médecins indépendants, notre hôpital a toujours pratiqué des tarifs accessibles aux publics fragilisés et poursuivi une politique sociale, dont le déficit, pris en charge par la commune, est couvert par la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans ce contexte, nous avons cherché à nouer des partenariats et avons eu des contacts avec le CHU Saint-Pierre. En avril dernier, dans une lettre commune, les deux directions affirment leur intention de travailler ensemble sur le partage de compétences et le maintien de lits publics. Nos instances ont émis un avis favorable à la poursuite de ces discussions sur les synergies possibles. À ce stade toutefois, il n'y a encore aucun accord.

Aujourd'hui, les réformes annoncées, en provenance du pouvoir fédéral, tendent à limiter le nombre d'agrément des services d'urgence qui ne peuvent s'appuyer sur des équipes complètes de spécialistes. L'hôpital Molière, comme d'autres hôpitaux, est souvent en tension dans ses gardes de nuit, et n'a pas nécessairement tous les spécialistes à disposition.

Avec Molière, implanté à Forest mais situé à 150 m de Saint-Gilles, et Saint-Pierre, qui est à 50 m de la frontière saint-gilloise, la question se pose de la pertinence de conserver, à 1 km de distance à vol d'oiseau, deux services d'urgence, ouverts 24h/24. Si les autorités fédérales et régionales ne prennent pas position, elles demandent aux hôpitaux de prendre eux-mêmes des décisions. Dans ce contexte, nous envisageons des regroupements stratégiques afin de sauvegarder nos hôpitaux publics et assurer une grande qualité de soins. À cet égard s'associer à un hôpital universitaire, qui a toutes les spécialités, y compris les plus pointues, me paraît une jonction optimale pour garantir l'accès aux soins des Saint-Gillois et Saint-Gilloises. Quant à faire des économies d'échelle, autant les faire avec un hôpital public qui répond aux exigences de qualité et aux besoins de publics fragilisés.

Le projet ne prévoit aucune réduction de personnel – peut-être y aura-t-il des mutations et des spécialisations de certains sites. De multiples plans ont été élaborés ces dix dernières années, mais celui-ci n'envisage pas de fusion. Il propose un regroupement des deux hôpitaux et une répartition des spécialités entre eux. Le site Molière a un service d'orthopédie et de réhabilitation reconnu, un département psy de qualité et de nombreux spécialistes. L'hôpital pourrait très bien devenir un pôle de consultations ambulatoires. Au moment où les agréments seront restreints, il sera sans doute obligé de réduire son offre,

mais déjà, faute de soignants et de spécialistes suffisants, il pourrait devoir renoncer à son service d'urgence.

Pour l'instant, les hôpitaux du réseau Iris Sud comprennent trois services d'urgence. Il n'a pas été possible d'en garder quatre – Etterbeek a dû se regrouper avec Ixelles. Jusqu'ici, nous avons travaillé sur une mutualisation des différentes disciplines médicales entre les trois sites. Cependant, les autorités d'agrément et de reconnaissance ne le permettent plus : chaque site doit avoir toutes les spécialités. Cette contrainte est impossible à rencontrer sur de petits sites de moins de 150 lits. Le financement fédéral des hôpitaux étant fonction du nombre de lits, il est défavorable aux établissements de soins de petites tailles. Notre réseau ne correspond plus du tout au modèle de financement des hôpitaux.

Aussi la perspective d'un regroupement avec Saint-Pierre est-elle de nature à me rassurer sur le caractère public et engagé de nos hôpitaux, tout en nous employant à trouver les moyens de conserver nos sites aussi longtemps que possible avec leur offre actuelle et de la réduire en fonction des évolutions attendues. Nous nous mettons en ordre utile pour préserver l'activité, le personnel et la qualité de soins, avec des partenaires compétents. Ceci étant, la mise en place du nouveau dispositif va demander deux voire trois ans de négociations, d'adaptations et de vérifications. Autrement dit, le refroidissement des sites n'est pas prévu à court ou moyen terme. Vouloir spécialiser nos sites est une façon de préserver leur qualité et leur accessibilité.

Je comprends l'inquiétude du personnel. Le conseil d'administration et les autorités ont voulu être le plus transparent possible afin de le rassurer et d'apporter des réponses. Bien entendu, les équipes soignantes souhaiteront toujours qu'on puisse continuer à financer nos hôpitaux. Lorsqu'il a été repris dans les années 1990, l'hôpital Molière accusait un déficit colossal. Nous voulons éviter de nous retrouver dans semblable situation. Or, selon l'étude Maha, la situation actuelle des hôpitaux est aussi dramatique qu'alors, en raison de la charge des pensions et de la baisse du niveau d'activités, liée à l'absence de spécialistes. Mieux vaut donc prévenir que guérir.

Nous préférierions évidemment un refinancement des hôpitaux publics et conserver sur tous les sites des services d'urgence qui ont sauvé de nombreuses vies durant la crise du Covid. Malheureusement, les logiques de financement du secteur de la santé n'ont pas l'air d'aller dans ce sens, au contraire. Dans les autres villes d'Europe, les sites comme les nôtres ont disparu depuis longtemps. On peut être fiers d'avoir sauvé ces dispositifs jusqu'ici mais le modèle actuel privilégie l'implantation de grands sites en périphérie. C'est le cas à Charleroi, Liège ou Mons. Notre objectif est de maintenir une activité ambulatoire, une hospitalisation de jour (One Day Clinic), un secteur gériatrique, un département d'orthopédie et de réhabilitation, et de développer un service de santé mentale de qualité.

Au nom des autorités de l'hôpital, je tiens à remercier le personnel soignant et les chefs de service qui, en effet, sont inquiets et préoccupés, mais tentent par tous les moyens de garder des hôpitaux publics de proximité.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB*PVDA – Que les hôpitaux du réseau Iris Sud se rapprochent de Saint-Pierre est une bonne chose. Nous avons d'ailleurs interrogé le bourgmestre en son temps sur la pertinence de se regrouper avec le Chirec, grand spécialiste des suppléments d'honoraires et de la médecine privée. Nous saluons aussi la volonté de trouver des solutions pour sauver l'hôpital.

En revanche, la lettre de la direction ne nous paraît pas aussi claire que ça. Aucune des mesures qui vont être adoptées n'est détaillée. Elle se limite à annoncer qu'il y a un accord sans en préciser le contenu. Apparemment, l'hôpital Molière comprendra quelques services de jour, dont un département orthopédie, mais les urgences devraient fermer la nuit et peut-être même en journée. Ce sont des perspectives dont il faudrait pouvoir débattre publiquement.

Il me paraît important que le Sud de Bruxelles ait des urgences de proximité. Comment Saint-Pierre, dont les urgences sont déjà débordées, va-t-il pouvoir absorber ce nouveau flux ? Sur quelle étude se base-t-on pour conclure qu'avoir un tel service à Molière n'est pas indispensable puisque l'hôpital Saint-Pierre est proche ?

Comme vous l'avez dit, nous allons payer le mode de financement des hôpitaux qui favorise les grands établissements de soins au détriment des hôpitaux publics de proximité.

*
* *

Question orale de M. Michel Vandermergel, conseiller communal, concernant « le quartier Louise »

M. Michel Vandermergel, conseiller communal – Groupe MR – Depuis plusieurs mois, les représentants des commerçants et du secteur Horeca du quartier Louise manifestent leur inquiétude face à la dégradation progressive des lieux.

Ce quartier-phare du commerce bruxellois, longtemps fréquenté par une importante clientèle extérieure, a subi les conséquences successives des attentats de Bruxelles, de la fermeture des tunnels, de la crise sanitaire et du télétravail, de la fermeture du bois de la Cambre et de difficultés d'accès.

Diverses enseignes de qualité ont quitté le quartier et en particulier le goulet Louise, dont l'essentiel des immeubles sont situés sur Saint-Gilles. D'autres s'apprêtent à le faire pour s'installer sur l'axe de la chaussée de Waterloo, voire à Waterloo même, où le développement du commerce de moyenne et haute gamme est soutenu et encouragé.

Dans le goulet, des permis ont été accordés pour des modifications de vitrines qui ne sont plus en phase avec l'harmonie qui prévalait. Les jardinières qui ornaient, à l'initiative de la commune, le piétonnier Dejoncker ont été retirées.

Lors de la dernière Journée sans voitures, il fallait voir les tas d'immondices qui jonchaient le goulet et la chaussée de Charleroi ! Certes, la propreté de la zone est du ressort de Bruxelles Propreté mais quelle image pour la population !

Le quartier est déserté non seulement par ses enseignes mais aussi par sa clientèle.

L'impression générale qui nous est régulièrement rapportée est que, depuis cette législature, la dégradation de ce quartier ne semble pas inquiéter les autorités.

Les restaurateurs installés sur les piétonniers n'ont cessé de faire part de leur préoccupation face à l'augmentation des incivilités et des vols, à la malpropreté, à l'absence de réglementation et de contrôle et au passage permanent de livreurs en mobylette ou à vélo à vive allure....

L'image du quartier s'est considérablement modifiée.

Une demande de concertation vous a été récemment adressée, ainsi qu'à la Région et aux deux autres communes concernées, en vue d'examiner les mesures à prendre.

Une analyse de la dégradation du quartier et de ses conséquences a-t-elle été réalisée depuis la crise sanitaire ? Quelles conclusions en avez-vous tiré ?

La concertation et la coordination entre les échevinats du Développement économique des trois communes qui avaient cours durant les précédentes législatures pour promouvoir l'image du quartier se sont-elles poursuivies ?

La concertation qui préexistait entre l'échevinat du Développement économique et les propriétaires des espaces commerciaux a-t-elle continué ?

Quelles mesures comptez-vous prendre pour lutter contre les incivilités, la malpropreté, la délinquance ou l'absence de contrôle de la circulation, en particulier dans les zones piétonnes ?

M. Francesco Iammarino, échevin du Développement économique – Ecolo-Groen – Monsieur Vandermergel, vous rapportez un certain nombre de faits comme s'ils étaient avérés. J'aurais aimé connaître les sources et les chiffres sur lesquelles vous vous basez pour affirmer que beaucoup de commerçants quittent le quartier et que de nombreux clients ne le fréquentent plus.

Selon les chiffres de hub.brussels, la vacance commerciale dans ce quartier est en effet en légère augmentation. En janvier 2024, on a enregistré une augmentation d'une dizaine de cellules vides. Cependant, si l'on prend un peu de recul, on s'aperçoit que ces chiffres sont plus ou moins similaires à ceux de janvier 2019 ou janvier 2018, soit avant cette législature. De plus, dans les années suivantes, il y a eu une baisse importante de cette

vacance commerciale, qui est même tombée autour des 7 % contre 12 actuellement – elle était de 11 % en 2017. Autrement dit, sur ces cinq dernières années, l'activité économique du quartier ne se porte pas mal.

Par ailleurs, afin de comprendre les raisons de la vacance commerciale, j'ai demandé au service de l'Urbanisme combien de permis avaient été octroyés au cours des derniers mois. Il y en a eu 14. Par conséquent, sur les 23 cellules vides actuelles, plus de la moitié des surfaces commerciales sont en transformation.

En ce qui concerne le goulet Louise proprement dit, entre le rond-point et la place Stéphanie, il y a 5 cellules vides et toutes sont en travaux. C'est pareil, au bout de la rue Jourdan, côté Louise, où 3 cellules sont en travaux.

Pour le reste, nous entretenons des relations régulières avec les commerçants. Je voudrais rappeler que c'est à la suite d'un travail initié par la commune en collaboration avec hub.brussels que l'association Louise Village a été fondée. Pour marquer sa création, ses membres ont d'ailleurs installé des décorations florales dans les rues piétonnes du quartier, grâce à des subventions communales et régionales. C'était aux alentours de 2020. Depuis lors, j'ai des contacts réguliers avec eux mais aussi avec d'autres commerçants que j'avais mis en contact avec Village Partenaire au moment de la crise sanitaire pour que le guichet d'économie locale puisse effectuer un suivi des commerces en difficultés.

J'ai aussi organisé des rencontres entre ces commerçants et l'échevine des Espaces publics et des Espaces verts pour régler un certain nombre de problèmes dont ils m'avaient fait part. C'est à la suite de ça que nous avons refait une petite partie de la rue Jourdan, placé des arceaux pour vélos ou retiré quelques jardinières de la rue Dejoncker car elles étaient en mauvais état. De manière générale, nous évitons de placer trop de jardinières car elles sont difficiles à entretenir et attirent le dépôt de déchets clandestins. Nous préférons privilégier des espaces verts comme celui qu'on a installé au bout de la rue Dejoncker, là où il y a un demi tour vers l'avenue Louise.

Pour ce qui est des relations avec les commerçants, il ne faut pas oublier le travail effectué par hub.brussels, agence avec laquelle je suis régulièrement en contact.

Par le biais de ces différents contacts, les plaintes remontent à l'administration, que ce soit sur la propreté ou la sécurité, mais rien n'indique que la situation soit devenue plus alarmante ces dernières années. J'ai retrouvé des articles de 2016 qui relèvent déjà des problèmes identiques à ceux que vous dénoncez.

Vous déplorez aussi des modifications de vitrines qui nuisent à l'harmonie antérieure. J'ai voulu vérifier cette affirmation trop vague avec le service de l'Urbanisme, qui a tout de même la réputation d'être assez strict sur le respect du caractère patrimonial des lieux. Et, en effet, la vitrine du magasin Cool Blue détonne un peu avec les autres devantures du

quartier, mais le permis a été octroyé sous la précédente législature. Quant à celle du Medi-Market, un PV a été dressé. À part ces deux cas, je ne vois pas à quelles autres vitrines vous faites allusion.

Je vais céder la parole à Mme Nekhoul sur le volet propreté du quartier Louise.

Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Propreté – LB – Le quartier se trouve dans une zone régionale et touristique. Il est censé être nettoyé tous les jours mais ce n'est pas le cas. En tant que commune, nous n'avons pas envie de nous substituer à Bruxelles propreté. Toutefois nous intervenons régulièrement.

Nous avons de bonnes relations avec l'Agence régionale, en particulier depuis l'arrivée de Jos Raymenants, et nous comptons travailler sur les voiries régionales.

Nous allons devoir redoubler d'efforts mais malheureusement avec le même nombre d'effectifs.

M. Jean Spinette, bourgmestre – Pour en avoir discuté avec les commerçants du quartier Louise, la problématique est analogue à celle que rencontrent ceux de l'avenue Jean Volders ou du Parvis et, sur le plan de la sécurité, la même attention est accordée à cette zone.

Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – À la suite de nos discussions avec les commerçants, nous avons installé, à leur demande, des arceaux pour vélos rue Jourdan.

Pour ce qui concerne les livreurs à vélo qui attendent devant les restaurants et travaillent souvent sous pression, les commerçants ont eu l'occasion de leur faire des remarques. Ceci étant, par beau temps, piétons comme cyclistes ont beaucoup de difficultés pour se déplacer car ils doivent slalomer entre les tables et les chaises des terrasses qui débordent le périmètre autorisé, et les chevalets posés au milieu de la rue. Cela doit aussi être dit aux chefs d'établissements.

M. Michel Vandermergel, conseiller communal – Groupe MR – La nuit dernière encore, il y a eu un cambriolage chez Sandro et la vitrine été brisée, mais... ce n'est pas grave.

M. Francesco Iammarino, échevin du Développement économique – Ecolo-Groen – Personne n'a pas dit que ce n'était pas grave...

*
**

Question orale de M. Marwan Hobeika, conseiller communal, concernant « l'état des lieux des égouts bruxellois »

M. Marwan Hobeika, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen – La presse dressait la semaine dernière un état des lieux des égouts bruxellois pour le moins préoccupant. Selon un représentant de Vivaqua, cité dans un article de *La Capitale*, 225 kilomètres de galeries menacent de s'effondrer – 225 kilomètres pour un réseau qui en compte 2.000 sur l'ensemble de la Région est loin d'être négligeable.

Les capacités d'intervention de Vivaqua étant fort limitées, tant en raison de son endettement structurel que des difficultés pratiques d'ouvrir simultanément un nombre aussi important de chantiers, les travaux de rénovation ne peuvent se faire qu'à un rythme de 15 kilomètres par an, en s'attaquant aux segments les plus menacés, et en espérant que les autres tiennent jusqu'à ce qu'arrive leur tour...

Commune de la première couronne dont l'urbanisation est assez ancienne, Saint-Gilles serait parmi les plus concernées par ce problème, ce qui suscite assez légitimement l'inquiétude d'une partie de nos concitoyens. C'est pourquoi, il nous a semblé utile et nécessaire de vous interroger sur la situation des égouts saint-gillois, la collaboration avec Vivaqua et les divers chantiers en cours et à venir.

Sur ces 225 km d'égout dans un état critique, savons-nous précisément combien sont situés sur le territoire de Saint-Gilles ?

Quels sont, le cas échéant, les segments jugés les plus prioritaires ?

Avons-nous un calendrier des chantiers prévus ?

Serait-il possible d'avoir un récapitulatif des chantiers en cours et de leur horizon d'achèvement ?

Comment ces travaux de rénovation des égouts s'articulent-ils avec les autres chantiers de réaménagement sur le territoire de notre commune ?

Mme Catherine Morenville, échevine des Espaces publics – Ecolo-Groen – J'ai découvert le dossier des égouts à mon arrivée à l'échevinat. C'est une matière très compliquée sur laquelle les habitants nous interpellent souvent à cause des chantiers qu'elle suppose.

La Région bruxelloise a des égouts très vétustes. Ils ont souvent plus d'une centaine d'années, en particulier dans la première couronne. Et au sein de celle-ci, Saint-Gilles a les égouts les plus anciens.

Auparavant, les communes étaient chargées de l'entretien et de la rénovation des égouts. Comme cela coûte très cher, beaucoup d'entre elles, dont Saint-Gilles, n'ont pas investi dans leurs égouts. Par conséquent, c'est Vivaqua qui a hérité de cette tâche lourde et

onéreuse. Vous n'êtes pas sans savoir le nombre d'effondrements qui se passent un peu partout à Bruxelles et que nous essayons d'éviter.

Vivaqua a fait un audit du réseau d'égouttage bruxellois, long de 1.900 km, dont 50 situés à Saint-Gilles.

La priorité des chantiers est fonction de la vétusté des égouts et des risques d'effondrement. Il y a deux indicateurs pour évaluer leur degré de détérioration : l'Étal et l'indice de risques.

La classe « Étal » est ce qui mesure l'état du tronçon d'égout que l'on situe entre 0 et 5 (= très dégradé).

L'indice de risques comprend plusieurs volets :

- les conséquences d'une interruption de service si l'égout menace de s'écrouler, calculées essentiellement sur la taille de l'égout, à savoir le nombre de personnes desservies et la durée. La durée est basée sur la taille et la profondeur de l'égout.
- les conséquences sociales de l'effondrement ;
- l'impact sur le transport public ;
- l'importance de la voirie et les nuisances sur le quartier ;
- les conséquences environnementales, basées sur la sensibilité de la zone où se trouve le tronçon (proximité d'une zone de captage, ou Natura 2000, etc.) ;
- les conséquences financières basées essentiellement sur la taille et la profondeur du réseau

À Saint-Gilles, pour Étal, on a 7 km d'égout en classe 4 et 3,6 km en classe 5. Pour la mesure des risques, il y a 8,7 km en indice 5 et 7,9 km en indice 4.

Des travaux ont déjà été effectués, notamment rue de Parme, rue du Bosquet ou sur une partie de l'avenue Demeur et, depuis le début de l'année, un chantier est en cours rue de la Victoire. Ces interventions ont été jugées prioritaires en raison de la vétusté des égouts.

Plusieurs fois par an, nous avons des réunions avec Vivaqua pour déterminer les chantiers prioritaires, en fonction de l'ancienneté des égouts mais aussi de la programmation des réaménagements de voirie.

Début 2025, Vivaqua va notamment intervenir rue Moris, avenue du Parc, à la Barrière, etc.

En 2024, après les 200 jours de travaux en huit phases, rue de la Victoire, s'ouvrira, du début du mois de juin jusqu'en décembre, le chantier de la rue Joseph Claes (130 jours en six phases). Ensuite, dans le courant du deuxième semestre 2024, il y aura 140 jours de travaux en 4 phases avenue Demeur, rue Loncin, rue de Savoie et avenue Jef Lambeaux.

Vivaqua a planifié les interventions prioritaires sur 15 ans, comprenant les chantiers à risques et les réaménagements de voirie.

M. Marwan Hobeika, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen – Merci pour votre réponse. Il y a pas mal de pain sur la planche.

*
* *

Question orale de M. Mohamed El Ouariachi, conseiller communal, concernant « la gestion des espaces publics aux abords des logements sociaux »

M. Mohamed El Ouariachi, conseiller communal – Groupe LB – Les habitants et habitantes du Foyer du Sud s'inquiètent de l'absence d'entretien des espaces verts entourant les logements sociaux, en particulier rue Vlogaert et square Van Caulaert qui sont du ressort de la gestion communale à la suite du contrat de quartier qui avait vu la gestion des espaces verts communs reprise par la commune. Je pense aussi au square Charles Jordens.

Dans certains sites, en particulier square Vlogaert, des fenêtres sont entièrement recouvertes de végétation qui ne laisse plus passer la lumière...

Mme Catherine Morenville, échevine des Espaces publics – Ecolo-Groen – Votre question m'a étonnée car elle me concerne fort peu. Je ne sais d'où vous tenez l'information selon laquelle les contrats de quartier auraient confié la gestion d'une partie des terrains du Foyer du Sud au service communal des Espaces verts.

Les espaces verts du Foyer du Sud, c'est le Foyer du Sud qui en a la responsabilité. En revanche, la commune est en charge des espaces verts situés dans l'espace public.

Le square Van Caulaert est un peu une exception dans la mesure où les lieux de passage, notamment vers la Pousse qui pousse, la pépinière de Saint-Gilles, sont semi-publics. Le contrat de quartier n'a pas transféré la gestion du square au service des Espaces verts mais l'entretien des parterres centraux a été confié par convention aux Saintgilliculteurs, qui dépendent du service de Revitalisation urbaine.

L'article 7 de la convention précise : *« dans le cadre du projet Saintgilliculteurs du programme de "Politique de la ville", la commune assure la gestion et l'entretien des parterres centraux situés à l'entrée du square Van Caulaert [le reste est pris en charge par le Foyer du Sud], en dehors de la parcelle destinée au jardin didactique et à la pépinière [dont l'entretien est confié à un acteur associatif]. La gestion différenciée de cet espace sera un lieu d'apprentissage et de formation pour les aides-jardiniers en insertion socio-*

professionnelle du projet Saintgilliculteurs. Cette gestion et cet entretien sont limités dans le temps par la durée du projet Saintgilliculteurs. »

Outre la gestion différenciée de cet espace, la convention mentionne, parmi les autres objectifs, le développement et le renforcement de la biodiversité, ce qui explique que ces espaces ne sont pas entretenus « à l'anglaise ». En principe, les entretiens reprendront la semaine prochaine car nous sommes au printemps, à la fin de la floraison des dernières plantes à bulbe.

Le square Jordaens, quant à lui, est géré par le Foyer du Sud, tandis que ses abords – le jardin aux oiseaux et le jardin d'ombres – sont entretenus par les Saintgilliculteurs.

Vous signalez qu'au 22 rue Vlogaert la végétation recouvre les fenêtres et ne laisse pas passer la lumière. Je ne vois pas cela sur les photos qui ont été prises hier. Il y a bien une haie, mais elle est éloignée de la façade. En outre, elle a été taillée il y a un peu plus d'un mois. Il faut savoir qu'en Région bruxelloise, comme en Région wallonne, il n'est pas permis de tailler les haies entre le 1^{er} avril et la mi-août en raison des nidifications. La haie a donc été taillée à hauteur des piquets qui l'enserrent. Elle est vraiment au seuil des fenêtres. On pourrait la tailler un peu plus bas mais ce serait au détriment de la biodiversité. Peut-être songez-vous à un autre endroit, mais au 22 rue Vlogaert, à part une haie effectivement entretenue par le service des Espaces verts, je n'ai pas compris à quoi vous faisiez allusion.

M. Mohamed El Ouariachi, conseiller communal – Groupe LB – Merci pour ces explications détaillées. Je vois mieux la répartition des tâches entre services communaux et Foyer du Sud. Pour la rue Vlogaert, j'irai voir sur place pour me rendre compte. Je transmettrai en tout cas votre réponse aux habitants.